

# Inscription saison 2019-2020 (2ème période)

Modalités d'inscriptions :  
Si vous voulez vous inscrire sur des  
créneaux ayant lieu à DECINES



Le dossier complet doit

OBLIGATOIREMENT comporter :

- un **certificat médical**, précisant "natation". Attention pour rappel, un certificat médical n'est valable que 3 ans.
- le **règlement** de la cotisation

**Début des inscriptions :  
lundi 2 septembre**



**Pour le lieu : Piscine  
Camille Muffat DECINES  
site internet :  
[www.decinesaquatiqueclub.com](http://www.decinesaquatiqueclub.com)**

**Pour le lieu : Centre Nautique  
BRON  
site internet :  
[www.emsbronnatation.fr](http://www.emsbronnatation.fr)**

**Inscription**

**Date**

**A partir du lundi 2 septembre 2019**

Procédure :

- par internet sur le site du club.

Fin procédure : Déposez au bureau ou dans la boîte aux lettres le (s) chèque (s) et le (s) certificat (s) médical (aux).

Permanence :

- Lundi 9 septembre 17h-19h

- Mercredi 11 septembre 14h-19h

- Vendredi 13 septembre 17h-19h

- Lundi 16 septembre 17h-19h

- Mercredi 18 septembre 14h-19h

- Vendredi 20 septembre 17h-19h

**Test niveau**

Un test sera effectué par un moniteur du club pour toute inscription d'un nouvel adhérent en groupe compétition natation course et natation artistique.

Les tests se dérouleront **le mercredi 18 septembre à 18h30**.

**Tarifs et paiements**

Procédures paiements :

- Paiement en une seule fois : chèque (1er encaissement début octobre), virement ou espèces.

- Paiement en plusieurs fois : uniquement chèque (2 à 3 chèques) (1er encaissement début octobre).

- Les chèques vacances (à hauteur de 50% du montant total de l'adhésion) et coupon sport sont acceptés.

**Carte  
Pass'RégiOn  
30€**

Procédure : faire le règlement de votre adhésion en déduisant les 30€ et joindre un chèque de 30€ de caution (qui vous sera restitué lors de la validation par la Région). Transmettre votre numéro de carte.